



**CONSEIL DE  
L'UNION EUROPÉENNE**

**FR**

Bruxelles, le 18 mars 2005  
7297/2/05 REV2 (Presse 62)  
P 26/05

**Déclaration de la présidence de l'Union européenne relative à  
l'adoption de la "loi anti-sécession" par l'assemblée nationale  
populaire de la République populaire de Chine**

L'Union européenne a pris note de l'adoption d'une « loi anti-sécession » par l'assemblée nationale populaire de la République populaire de Chine.

Dans ce contexte, l'Union européenne tient à rappeler les principes constants qui inspirent sa politique, à savoir son attachement au principe d'une Chine unique ainsi qu'à la résolution pacifique des différends, seule à même de préserver la stabilité dans le détroit de Taiwan, et son opposition à tout usage de la force.

L'Union européenne demande à toutes les parties d'éviter toute action unilatérale qui serait de nature à aviver les tensions. Elle serait préoccupée si cette adoption d'une législation évoquant l'utilisation de moyens non-pacifiques venait infirmer les récents signes de rapprochement entre les deux rives. L'Union européenne les encourage à développer les initiatives qui contribuent au dialogue et à la compréhension mutuelle dans l'esprit de l'accord sur les liaisons aériennes directes établies lors du nouvel an chinois.

**P R E S S E**

---

L'Union européenne considère que les relations entre les deux rives doivent reposer sur un dialogue constructif et la poursuite d'avancées concrètes et réitère sa conviction qu'une telle approche est seule susceptible d'être bénéfique pour les deux parties et d'aboutir à un règlement pacifique de la question de Taiwan.

La Bulgarie et la Roumanie, pays adhérents, la Croatie\*, pays candidat, l'Albanie, l'ancienne République yougoslave de Macédoine et la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et candidats potentiels, ainsi que l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'AELE membres de l'Espace économique européen, se rallient à la présente déclaration.

\* La Croatie continue à participer au processus de stabilisation et d'association

---